



Problème de stationnement

Par **lotuspowa**, le **21/07/2014** à **18:11**

Bonjour,

Alors j'ai une petite question je vis depuis 4 mois dans un appartement/maison dans un impasse qui comporte deux maison et deux appartement accolé. Les appartements sont entre les deux maison et tout le monde est locataire. les deux appartement ont chacun une place de parking dessiné sur le sol et les maisons ont une allée de garage et un garage.

Le problème est que le locataire de la maison du bout de ce gare dans l'impasse et non pas dans leur allé de garage ni le garage ils n'ont qu'une seul voiture. Ils on aussi trois filles et donc trois beaux fils aussi, qu'ils leur rendent CHACUN visite régulièrement dans la journée. Le problème n'est pas vraiment le stationnement mais le nombre incalculable d'allé retour qu'ils font chacun. Il y près d'une trentaine d'aller retour à eux seuls journée ce qui m'agace on plus au point.

Moi qui est spécialement déménage du centre ville pour être au "calme" je me retrouve avec presque autant de passage cas un croisement.

De plus c'est une famille bien brillante il garde tout le jour les petits enfants et les chiens de leurs filles les enfant crient tout la journée à en croire qu'il ce font maltraité(ils jouents c'est normal), les chiens pareik et eux parle plus fort pour couvrir les cris et aboiement je suis d'accord sur le faite que les enfants aient besoin de ce défouler les chiens aussi, je veux bien être tolérante mais bon il y a un minimum.

Je trouve qu'ils font déjà assé de bruit pour qu'on ne me qualifie pas d'emmerdeuse. Je suis allé demander (au père) bien gentilement de dire à ces enfants de ne plus faire autant d'aller retour surtout si c'est pour rester 5 min, un quart d'heur après sa femme c'est permis de venir m'agresser devant ma porte et me menacé de porter plainte.

Je suis la fille du propriétaire et mon père étant lasse de ces personnes ne veut pas s'en

charger.(ils porte plaintes pour tout et n'importe quoi) Les allés retour sont vraiment fatiguant et dérangeant. Que se soit dû au bruit des voitures(soit dis en passant qui mériterais vidange et changer de pots échappement)et le reflet des vitres du véhicules dans l'appartement, claquement de porte etc.. Comme dit une fois de temps en temps ou juste le soir ok mais toute la journée?! sachant que les enfants ne vivent pas dans le lotissement je ne vois pas pourquoi il ne pourrait pas ce garer dans la rue et marcher 100m dans notre merveilleuse allé propre et fleuri, qui plus est la rue au bout de l'impasse est tout le temps vide donc c'est vraiment pas une question de place.

Les autres locataire de l'appartement sont tout aussi déragé par ces allés retour et stationnement dit "illégal" que nous. ils ne veulent pas non plus s'en meler du faite d'avoir eu un nombre incalculable de plaintes.

Il est vraiment impossible de parler avec ces gens s'en qu'il gueule donc j'aimerais trouver un solution plus radical. Voila pardon pour le roman mais je voulais bien expliquer la situation si vous avez une solution autre que leur crever les pneus je suis tout oui.

Merci d'avance pour vos réponses.

Par **moisse**, le **22/07/2014** à **09:46**

Bonjour,

[citation]ces allés retour et stationnement dit "illégal" [/citation]

L'exposé de votre situation ne permet pas de mettre en évidence une quelconque illégalité.

Il s'agit d'un problème de voisinage et de nuisances.

Vous n'avez d'autre choix que de déménager ou de confier à un avocat la défense de vos intérêts, avec une affaire longue et couteuse devant le TGI.

L'histoire des nombreuses plaintes...c'est de la fumisterie, surtout lorsque ces soit-disant dépôts de plaintes seraient l'œuvre de ceux justement qui troublent l'ordre public.

Par **lotuspowa**, le **22/07/2014** à **10:39**

oui mais le faite que ça soit une impasse privé avec du marquage au sol?

Le truc qui est chiant c'est comme dit tu vas leurs parler ils vont tout de suite t'agresser et aller porte plaintes. Par moment ils osent encore ce venger parce que tu leurs demande un truc.

En temps normal il suffirait de parler mais eux impossible et je n'ai pas spécialement envie de déménager alors que le bâtiment ne leur appartiens pas et c'est eux qui sont en tord.

Ces gens sont complètement jté mon père a limite peur de s'en mêler. C'est une sorte de chantage de par leur comportement et leur plaintes à répétition on ose rien faire par peur des repercution

Par **Lag0**, le **22/07/2014** à **15:12**

Bonjour,

Ces personnes sont locataires. Il est de la responsabilité de leur bailleur (votre père) de veiller à ce qu'ils usent du logement "en bon père de famille".

Si ce n'est pas le cas, le bailleur est en droit de ne pas laisser le bail se reconduire en donnant congé à ces locataires pour motif légitime et sérieux. Mais il faut qu'il soit sûr de son cas, il lui faut, au minimum, des plaintes écrites des voisins comme quoi ces personnes posent de gros problèmes de voisinage...

Par **lotuspowa**, le **22/07/2014** à **17:22**

ok merci beaucoup